

<p align="center">COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU SIVU TRIBEHOU LES BOHONS EN DATE DU 02 JUILLET 2012 A 20H30 EN MAIRIE DE TRIBEHOU</p>
--

Les membres du SIVU TRIBEHOU - LES BOHONS ont été convoqués par Mme DUJARDIN Raymonde, Présidente, par courrier en date du 19 juin 2012.

Nombre de membres en exercice : 11 ; Présents : 10 ; Représenté : 1 ; Votants : 11

Présents :

- Délégués du Conseil Municipal de SAINT GEORGES DE BOHON : LELAVECHEF Chantal, LANGLOIS Alain.
- Délégués du Conseil Municipal de SAINT ANDRE DE BOHON : POISSON Denise, POISSON Laurent.
- Déléguée du Conseil Municipal de TRIBEHOU : DUJARDIN Raymonde.
- Déléguée des parents d'élèves de TRIBEHOU : MOULIN Sylvie.
- Déléguées des parents d'élèves de SAINT GEORGES DE BOHON : MINERBE Annick, FOSSEY Dominique.
- Déléguées des parents d'élèves de SAINT ANDRE DE BOHON : NEHOU Stéphanie, LECLUZE Aurélie.

Absent excusé :

- Délégué du Conseil Municipal de TRIBEHOU : SIVERT Dominique (pouvoir à MOULIN Sylvie).

Secrétaire de séance : MOULIN Sylvie.

- - - - **Le procès-verbal de la précédente séance du Comité Syndical en date du 05 mars 2012 est approuvé à l'unanimité.**

- - - -

Avant de commencer la séance, Mme la Présidente ajoute à l'ordre du jour les points suivants :

- Transport scolaire : convention de mise à disposition de personnel « accompagnement transport scolaire » avec la Communauté de Communes de Carentan en Cotentin du 01/01/2012 au 31/12/2014 ;
- Recrutement d'une aide aux enseignantes de Tribehou.

Ordre du jour :

- * Nomination de Mme LECLUZE Aurélie, déléguée de parents d'élèves de SAINT ANDRÉ DE BOHON en remplacement de Mme LE DUC Julie ;
- * Rentrée scolaire 2012/2013 :
 - crédits divers : fournitures scolaires, poste de direction, garderies ;
 - compte-rendu de la réunion du conseil d'école du 26 juin 2012 (demandes des enseignantes) ;
 - cantine : mise en œuvre du paiement par carte bancaire ;
- * Questions diverses.

I) Nomination de Mme LECLUZE Aurélie, déléguée de parents d'élèves de SAINT ANDRE DE BOHON, en remplacement de Mme LE DUC Julie.

Mme la Présidente souhaite la bienvenue à Mme LECLUZE Aurélie, déléguée des parents d'élèves nommée en remplacement de Mme LE DUC Julie par délibération du Conseil Municipal n° COM-2012-29 en date du 22 mars 2012.

Mme LECLUZE Aurélie remplacera également Mme LE DUC Julie à la commission cantine.

II) Rentrée scolaire 2012/2013 :

II-1) Budget des fournitures scolaires, du poste de direction et des garderies.

Mme la Présidente indique que les besoins financiers sont identiques à ceux de l'année scolaire précédente.

Après discussion, le Comité Syndical décide, à l'unanimité, d'attribuer les sommes de :

- 45 euros par élève pour les fournitures scolaires ;
- 130 euros pour les fournitures du poste de direction ;
- 200 euros pour les fournitures de chaque garderie.

II-2) Compte-rendu réunion du conseil d'école du 26 juin 2012.

Mme la Présidente dresse un bilan des effectifs scolaires prévus pour la rentrée scolaire 2012-2013 :

- Classe des TPS/PS/MS : 24 élèves
- Classe des GS/CP : 26 élèves
- Classe des CE1/CE2 : 20 élèves
- Classe des CM1/CM2 : 26 élèves

Soit une prévision d'un effectif total de **96 élèves**.

La répartition des élèves par commune est la suivante :

- 39 élèves de TRIBEHOU

- 35 élèves de SAINT GEORGES DE BOHON
- 19 élèves de SAINT ANDRE DE BOHON
- 3 élèves hors RPI

Mme FOSSEY demande si beaucoup de parents des trois communes inscrivent leurs enfants dans d'autres écoles.

Mme LECLUZE et M. LANGLOIS ont constaté que certains parents inscrivent leurs enfants en dehors du RPI car l'assistante maternelle qui récupère les enfants à la sortie de l'école est sur le trajet du travail des parents.

M. LANGLOIS a espoir de quelques constructions de maisons sur SAINT GEORGES DE BOHON.

Mme la Présidente annonce la mise en place d'un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) par l'équipe enseignante.

L'équipe enseignante a choisi de mettre en sécurité les lieux suivants :

- Pour TRIBEHOU : la salle de motricité, la classe de maternelle, la garderie et les toilettes ;
- Pour SAINT GEORGES DE BOHON : 2 zones distinctes comprenant les 2 classes et le bureau de la direction.

L'équipe enseignante demande également l'achat de petit matériel afin de pouvoir assurer la sécurité des élèves et du personnel lors d'un incident, en attendant l'arrivée des secours. Le coût de ces achats s'élève à 400 € environ.

Un exercice de simulation de mise en sûreté est prévu courant septembre et nécessitera l'intervention d'élus et de parents d'élèves.

II-3) Cantine : mise en œuvre du paiement par carte bancaire.

Mme le Percepteur de SAINT JEAN DE DAYE demande si le Comité Syndical souhaiterait mettre en place le paiement de la cantine par carte bancaire via internet.
Le Comité Syndical refuse à l'unanimité cette proposition.

II-4) Recrutement d'une aide aux enseignantes de TRIBEHOU.

Mme la Présidente informe le Comité Syndical que le contrat de Mlle LELERRE Gaëlle arrive à échéance le 31 août 2012. Elle nous présente deux candidatures pour le poste d'une aide à l'enseignante.

Les parents d'élèves demandent s'il n'est pas possible de garder Mlle LELERRE Gaëlle.

Le Comité Syndical propose de signer une convention de mise à disposition de Mlle LELERRE Gaëlle par l'une des communes adhérentes au SIVU.

Mme MINERBE propose de se renseigner pour connaître les démarches à suivre.

III) Transport scolaire : convention de mise à disposition de personnel « accompagnement transport scolaire » avec la Communauté de Communes de Carentan en Cotentin du 01/01/2012 au 31/12/2014.

Mme la Présidente fait la lecture de la convention de mise à disposition du personnel « d'accompagnement de transport scolaire » pendant trois ans, du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2014.

Le Comité Syndical autorise Mme la Présidente à signer la convention de mise à disposition de personnel « accompagnement transport scolaire » avec la Communauté de Communes de Carentan en Cotentin.

III) Questions diverses.

Pas de question diverse.

La séance est levée vers 22H30.